

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 1 / 11

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Wheel Cleaner Plus****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1 Utilisations pertinentes**

Rim cleaner

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société WAXOYL AG
 Oberwilerstrasse 98
 4015 Basel / SUISSE
 Téléphone 0041-61-28177 94
 Téléfax 0041-61-28177 85
 Site internet www.waxoyl.com
 E-mail info@waxoyl.ch

Secteur informatif**Informations techniques** info@waxoyl.ch**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Organe consultatif** ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Acute Tox. 4: H302 Nocif en cas d'ingestion.
 Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

ATTENTION

Contient:

Mercaptoacétate de sodium

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P261 Éviter de respirer les aérosols.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau / savon.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Produits de nettoyage, 648/2004/CE, contient:

< 5% agents de surface anioniques
 parfums HEXYL CINNAMAL
 parfums ALPHA-ISOMETHYL IONONE
 conservateurs BENZISOTHIAZOLINONE
 conservateurs METHYLISOTHIAZOLINONE
 parfums

WAXOYL AG
4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 2 / 11

2.3 Autres dangers

Dangers pour l'environnement Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.
Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

Type de produits:

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
10 - <15	Mercaptoacétate de sodium CAS: 367-51-1, EINECS/ELINCS: 206-696-4, Reg-No.: 01-2119968564-24-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 3: H301 - Acute Tox. 4: H312 - Skin Sens. 1: H317 - Met. Corr. 1: H290
1 - 3	p-cumènesulfonate de sodium CAS: 15763-76-5, EINECS/ELINCS: 239-854-6, Reg-No.: 01-2119489411-37-XXXX GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319
<2	Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium CAS: 68891-38-3, EINECS/ELINCS: 500-234-8, Reg-No.: 01-2119488639-16-XXXX GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Skin Irrit. 2: H315 - Aquatic Chronic 3: H412

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.
En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion Appeler aussitôt un médecin.
Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants
Réactions allergiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Eau pulvérisée.
Dioxyde de carbone.
Produits extincteurs en poudre.
Mousse.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 3 / 11

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Utiliser un vêtement de protection individuel.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec les produits alimentaires et les aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

Température de stockage recommandée: 20°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 4 / 11

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

non applicable

DNEL

Substance
Mercaptoacétate de sodium, CAS: 367-51-1
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 2,06 mg/kg bw/day.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 1,41 mg/m ³ .
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 0,9 mg/kg bw/day.
p-cumènesulfonate de sodium, CAS: 15763-76-5
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 26,9 mg/m ³ .
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 136,25 mg/kg bw/day.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 3,8 mg/kg BW/d.
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 68,1 mg/kg bw/day.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 6,6 mg/m ³ .
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3
Arts et métiers, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 175 mg/m ³ .
Arts et métiers, dermique, Effets systématiques à long terme: 2750 mg/kg bw/d.
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 1650 mg/kg bw/d.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 52 mg/m ³ .

PNEC

Substance
Mercaptoacétate de sodium, CAS: 367-51-1
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 3,2 mg/L.
Eau de mer, 3,8 µg/L.
Eau douce, 38 µg/L.
p-cumènesulfonate de sodium, CAS: 15763-76-5
soildu sol, 0,037 mg/kg.
sédiment (Eau de mer), 0,086 mg/kg.
sédiment (eau douce), 0,862 mg/kg.
Eau de mer, 0,023 mg/L.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 100 mg/L.
Eau douce, 0,23 mg/L.
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3
soildu sol, 0,946 mg/kg dw.
sédiment (Eau de mer), 0,545 mg/kg dw.
sédiment (eau douce), 5,45 mg/kg dw.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10000 mg/l.
Eau de mer, 0,024 mg/l.
Eau douce, 0,24 mg/l.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 5 / 11

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
Protection des yeux	Lunettes de protection. (EN 166:2001)
Protection des mains	0,4 mm Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection corporelle	Vêtement de protection.
Divers	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les aérosols. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Protection respiratoire	Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)
Risques thermiques	non applicable
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	bleu
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	8,5
Valeur du pH [1%]	non déterminé
Point d'ébullition [°C]	100
Point d'éclair [°C]	98
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	non applicable
Limite inférieure d'explosion	non applicable
Limite supérieure d'explosion	non applicable
Propriétés comburantes	non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	2,3 (20°C)
Densité [g/ml]	1,13 (20 °C / 68,0 °F)
Densité de versement [kg/m³]	non applicable
Solubilité dans l'eau	complètement miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	non déterminé
Viscosité	30 mPa.s (20°C)
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	non déterminé
Vitesse d'évaporation	non déterminé
Point de fusion [°C]	non déterminé
Auto-inflammation [°C]	n'est pas auto-inflammable
Temp. de décomposition [°C]	non déterminé

9.2 Autres informations

aucun

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 6 / 11

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 7 / 11

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Produit
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg.
ATE-mix, oral, > 300 mg/kg - < 2000 mg/kg.
ATE-mix, inhalatoire (brouillard), > 20 mg/L 4h.
Substance
Mercaptoacétate de sodium, CAS: 367-51-1
LD50, dermique, Rat: 1000 - 2000 mg/kg bw.
LD50, oral, Rat: 75 mg/kg bw.
p-cumènesulfonate de sodium, CAS: 15763-76-5
LD50, dermique, Lapin: > 2000 mg/kg.
LD50, oral, Rat: > 2000 mg/kg OECD 401.
NOAEL, oral, 763-3534 mg/kg/90d (OECD 408).
NOAEL, dermique, > 440 mg/kg/90d (OECD 411).
NOAEL, oral, Rat: > 936 mg/kg.
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3
LD50, oral, Rat: 4100 mg/kg.
LD50, dermique, Rat: > 2000 mg/kg.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles. Pas de classification en raison des limites de concentration spécifiques aux substances.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles. Méthode de calcul
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Mutagenèse	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Toxicité sur la reproduction	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Cancérogénèse	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
Remarques générales	aucun

WAXOYL AG
4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 8 / 11

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance
p-cumènesulfonate de sodium, CAS: 15763-76-5
LC50, (96h), Cyprinus carpio: > 100 mg/l OECD 203.
EC50, (72h), Desmodemus subspicatus: > 100 mg/l OECD 201.
EC50, (48h), Daphnia magna: > 100 mg/l OECD 202.
NOEC, (96h), Algae: 31 mg/l EPA OPPTS.
ErC50, (3h), Bacteria: > 1000 mg/l OECD 209.
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3
LC50, (96h), poisson: 7,1 mg/l.
EC50, (96h), Algae: 7,5 mg/l.
EC50, (48h), Daphnia magna: 7,2 mg/l.
NOEC, (21d), Daphnia magna: 0,27 mg/l.

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration non déterminé

Biodégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non à classer de PBT ou de VPVB sur la base de toutes les informations disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 9 / 11

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit

Éliminer comme déchet dangereux.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

200129*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

150110*

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 10 / 11

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID non

Transport fluvial (ADN) non

Transport maritime selon IMDG non

Transport aérien selon IATA non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux section 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

PRESCRIPTIONS DE CEE 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/CEE(2008/47/CE); 453/2010/CE; (UE) 2015/830

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2015); IMDG-Code (2015, 37. Amdt.); IATA-DGR (2016)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR): Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

- **Observer les restrictions d'emploi** Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.
Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- **VOC (2010/75/CE)** <1%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

SECTION 16: Autres informations**16.1 Mentions de danger (SECTION 03)**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H312 Nocif par contact cutané.
H301 Toxique en cas d'ingestion.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 06.12.2016, Révision 11.10.2016

Version 01

Page 11 / 11

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
 CAS = Numéro du Chemical Abstract Service
 CLP = Classification, Labelling and Packaging [Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) no 1272/2008]
 DMEL = Derived Minimum Effect Level
 DNEL = Derived No Effect Level [Dose dérivée sans effet]
 EC50 = Median effective concentration
 ECB = European Chemicals Bureau
 EEC = European Economic Community [Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)]
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire]
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances [Liste européenne des substances chimiques notifiées]
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals [Système général harmonisé]
 IATA = International Air Transport Association [Association internationale du transport aérien]
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
 IC50 = Inhibition concentration, 50%
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods [Code maritime international des marchandises dangereuses]
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
 LC50 = Lethal concentration, 50% [Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)]
 LD50 = Median lethal dose [Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)]
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance [Persistant, bioaccumulable et toxique]
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration [Concentration(s) prédite(s) sans effet]
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]
 TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
 VOC = Volatile Organic Compounds
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative [très persistant et très bioaccumulable]

16.3 Autres informations**Méthode de classification**

Acute Tox. 4: H302 Nocif en cas d'ingestion. (Méthode de calcul)
 Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)

Positions modifiées

aucun



Copyright: Chemiebüro®

